

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE ELEVE INTERNE

à retourner au plus tard le 31 janvier 2023

Année scolaire 2022 – 2023

**Nom et Prénom de l'élève :** .....

Établissement fréquenté : ..... Classe : .....

Adresse de l'établissement : .....

**Représentant légal :** (père, à défaut celui de la mère ou du tuteur/tutrice)

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone Portable : .....

Mail : .....

Date et Signature du représentant légal :

Partie à compléter et renvoyer

Partie à conserver

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- ✓ Etre domicilié sur le territoire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier.
- ✓ Etre inscrit sous le régime de l'internat dans un établissement du second degré (*général, technique, professionnel ou agricole*) public ou privé.

***Cette aide ne concerne pas l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire sous le régime de la demi-pension, l'enseignement supérieur et l'apprentissage.***

## PROCEDURE DU DOSSIER

- ✓ Retourner le formulaire à l'adresse indiquée ci-dessous.
- ✓ Joindre les pièces justificatives suivantes :
  - Certificat de scolarité
  - Relevé d'Identité Bancaire

***Toute demande incomplète ne sera pas traitée.***

## MONTANT ACCORDE

- ✓ Le montant de l'aide est réparti en fonction des tranches définies ci-dessous et sera versé en fin d'année scolaire :
  - 0 km à 30 km      45 €
  - 31 km à 60 km    55 €
  - 61 km à 90 km    70 €
  - Plus de 90 km     90 €